

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION
DU SITE DE BEAUVAIS SAVOIE**

APPEL D'OFFRES RESTREINT

ACTE D'ENGAGEMENT

POUVOIR ADJUDICATEUR

CPAM de l'Oise – 1 rue de Savoie 60000 Beauvais

Le pouvoir adjudicateur est représenté par :

Monsieur le Directeur de CPAM de l'Oise

Monsieur Marc André Azam, est la personne signataire du marché.

L'Agent comptable de la CPAM de l'Oise est le comptable assignataire des paiements.

Marché passé en application de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale et renvoyant aux dispositions du code de la commande publique (Articles L 2124-2, R 2124-2, R 2131-16 à 18, R 2161-6 à 11, R 2172-1 à 6)

MONTANT DU MARCHÉ TRANCHE FERME

Prix HT : Euros HT

Prix TTC : Euros TTC

Le montant du marché correspond au montant du forfait provisoire de rémunération, évalué toutes taxes comprises.

MONTANT DU MARCHÉ TRANCHE OPTIONNELLE

Prix HT : Euros HT

Prix TTC : Euros TTC

Le montant du marché correspond au montant du forfait provisoire de rémunération, évalué toutes taxes comprises.

ARTICLE 1- CONTRACTANT

Le contractant est une **ENTREPRISE INDIVIDUELLE** - UTILISER LE FORMULAIRE - **A** -

Le contractant est une **SOCIETE** - UTILISER LE FORMULAIRE - **B** -

Le contractant est un **GROUPEMENT** - UTILISER LA FORMULE - **C**-

A

Je soussigné,

agissant en mon nom personnel, domicilié à

Téléphone

Fax

Adresse e-mail @

Immatriculé(e) à l'INSEE

Numéro d'identité entreprise (SIREN)

Numéro d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au Registre du Commerce

Référence de l'inscription à un ordre professionnel

B

Je soussigné,

agissant au nom et pour le compte de la société

domiciliée

Téléphone

Fax

Adresse E-Mail @

Immatriculé(e) à l'INSEE

Numéro d'identité entreprise (SIREN)

Numéro d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au Registre du Commerce

C

Nous soussignés,

M.

agissant en mon nom personnel, domicilié à

Agissant comme

☐ Mandataire ou ☐ Membre du groupement

Groupement

☐ Conjoint ou ☐ Solidaire

Tél./Fax.

Adresse E-Mail

@

Immatriculé(e) à l'INSEE

Numéro d'identité entreprise (SIREN)

Numéro d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au Registre du Commerce

- ✓ Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) en date du 30/01/2026 et des documents qui y sont mentionnés,
- ✓ Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles R 2142-1 à 2, R 2142-5 à 14, R 2142-3 à 4, R 2143-3, R 2143-16 du code de la commande publique.
- ✓ Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la Société pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que la Société ne tombe pas) dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 11 du code de la commande publique,

☐	M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus
--------------------------	--

☐	NOUS ENGAGEONS (en cas de groupement), sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus
--------------------------	--

à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre dans les conditions ci-après définies.

ARTICLE 2 - PROPOSITION FINANCIERE

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre de prix est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois précédent celui de la date limite de remise des offres (mois zéro).

Elle résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis à l'article 1.6 du CCAP.

Le présent marché de maîtrise d'œuvre est subdivisé en deux tranches, conformément aux articles R.2113-4 du Code de la commande publique.

La tranche ferme porte sur l'ensemble des éléments de mission « études » relatifs aux deux tranches des marchés de travaux, ainsi que sur les éléments de mission « exécution » afférents à la tranche ferme des travaux, correspondant à un montant prévisionnel de travaux de 5 628 500 € HT.

La tranche optionnelle porte exclusivement sur les éléments de mission « exécution » correspondant à la tranche optionnelle des marchés de travaux, pour un montant prévisionnel de travaux de 2 525 000 € HT.

2.1 Tranche ferme

Calcul de la rémunération provisoire

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le Maître d'ouvrage :

CO TRANCHE FERME= 5 628 500€ HT

Le taux de rémunération de la mission de base est de %

Le forfait provisoire de rémunération est fixé à: € HT

€ TTC (Le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de 20 %)

Soit euros TTC.
(en toutes lettres)

Décomposition de la rémunération du maître d'œuvre par élément de la mission

Missions	% du Total	Prix € HT	Prix € TTC
Mission APS	10 %	€ HT	€ TTC
Mission APD	18 %	€ HT	€ TTC
Mission PRO	21 %	€ HT	€ TTC
Mission ACT	7 %	€ HT	€ TTC
Mission EXE limitée au visa	9 %	€ HT	€ TTC
Mission DET	28 %	€ HT	€ TTC
Mission AOR	7 %	€ HT	€ TTC
TOTAL mission études	56%	€ HT	€ TTC
MISSIONS COMPLEMENTAIRES			
Mission OPC	FORFAIT	€ HT	€ TTC
Mission DIAG	FORFAIT	€ HT	€ TTC
Mission SSI	FORFAIT	€ HT	€ TTC
Total du marché		€ HT	€ TTC

La répartition des honoraires ne peut être modifiée par les candidats sous peine de voir leur offre rejetée.

Le forfait définitif est arrêté dès que le coût prévisionnel Co est établi dans les conditions précisées à l'article 9 du CCAP.

Modalités de rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions de l'article 9 du CCAP.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'article 3 du présent acte d'engagement.

2.2 Tranche Optionnelle

Calcul de la rémunération provisoire

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le Maître d'ouvrage :

CO TRANCHE OPTIONNELLE= 2 525 000 € HT

Le taux de rémunération de la mission de base est de %

Le forfait provisoire de rémunération est fixé à: € HT

€ TTC (Le taux de TVA en vigueur au jour de la signature
du contrat étant de 20 %)

Soit euros TTC.
(en toutes lettres)

Décomposition de la rémunération du maître d'œuvre par élément de la mission

Missions	% du Total	Prix € HT	Prix € TTC
Mission EXE limitée au visa	9 %	€ HT	€ TTC
Mission DET	28 %	€ HT	€ TTC
Mission AOR	7 %	€ HT	€ TTC
TOTAL mission travaux réception	44%	€ HT	€ TTC
Total mission de base	100 %	€ HT	€ TTC
MISSIONS COMPLEMENTAIRES			
Mission OPC	FORFAIT	€ HT	€ TTC
Mission SSI	FORFAIT	€ HT	€ TTC
Total du marché		€ HT	€ TTC

La répartition des honoraires ne peut être modifiée par les candidats sous peine de voir leur offre rejetée.

Le forfait définitif est arrêté dès que le coût prévisionnel Co est établi dans les conditions précisées à l'article 9 du CCAP.

Modalités de rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions de l'article 9 du CCAP.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'article 3 du présent acte d'engagement.

ARTICLE 3 - PAIEMENTS

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

1^{er} contractant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code banque

Code guichet

- ☐ J'accepte l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 5.1 du CCAP.
- ☐ Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 5.1 du CCAP.

2^{ème} contractant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code banque

Code guichet

- ☐ J'accepte de l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 5.1 du CCAP.
- ☐ Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 5.1 du CCAP.

3^{ème} contractant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code banque

Code guichet

- ☐ J'accepte l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 5.1 du CCAP.
- ☐ Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre, conformément à l'article 5.1 du CCAP.

Important : toute case non renseignée vaut renonciation à l'avance.

Répartition par cotraitant

3.1 Tranche ferme

Missions	% du Total	Répartition par cotraitant			Total global HT
MISSIONS DE BASE		PART DE	PART DE	PART DE	
Mission APS	10 %				
Mission APD	18 %				
Mission PRO	21 %				
Mission ACT	7 %				
Mission EXE limitée au visa	9 %				
Mission DET	28 %				
Mission AOR	7 %				
TOTAL mission études	56%				
MISSIONS COMPLEMENTAIRES					
Mission OPC	FORFAIT				
Mission DIAG	FORFAIT				
Mission SSI	FORFAIT				
Total					

3.2 Tranche optionnelle

Missions	% du Total	Répartition par cotraitant			Total global HT
MISSIONS DE BASE		PART DE	PART DE	PART DE	
Mission EXE limitée au visa	9 %				
Mission DET	28 %				
Mission AOR	7 %				
TOTAL mission travaux réception	44%				
Total mission de base	100 %				
MISSIONS COMPLEMENTAIRES					
Mission OPC	FORFAIT				
Mission DIAG	FORFAIT				
Mission SSI	FORFAIT				
Total					

ARTICLE 4 – SOUS-TRAITANCE (dans les limites de l'article 1.4 du CCAP)

Indiquer suivant le cas :

- ☐ Pour l'exécution du marché, je n'envisage pas de recourir à un ou plusieurs sous traitants,
☐ Les annexes n°.....au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que
☐ j'envisage
☐ nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous traitants et les conditions de paiement des contrats de sous traitance, le montant des prestations sous traitées, indiqué dans chaque annexe, constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance, demande qui est réputée prendre effet à la notification du marché.

Le montant total des prestations que ☐ j'envisage
☐ nous envisageons

de sous-traiter conformément à ces annexes est de :Euros

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant que

- ☐ j'envisage
☐ nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation à la personne représentant le pouvoir adjudicateur ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) présenter en nantissement.

DESIGNATION DU SOUS- TRAITANT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT DE LA PRESTATION TVA INCLUSE	MENTION DE L'AGREMENT ⁽¹⁾

ARTICLE 5 – DELAI DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article R 2192-10 du code de la commande publique, le délai global maximum de paiement est de 30 jours.

A l'expiration du délai de paiement, le Titulaire a droit, sans qu'il ait à les demander, au versement des intérêts moratoires et à l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement dans les conditions prévues aux articles L 2192-13 et R 2192-31 à 36 du code de la commande publique.

ARTICLE 6 – DELAIS D'EXECUTION

Le marché débute à la notification du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. L'objectif est un achèvement des travaux en novembre 2029

⁽¹⁾ A compléter par le Maître d'ouvrage. L'agrément emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés sont les suivants :

DIAG	4 semaines
APS	3 semaines
APD	4 semaines
PRO	3 semaines
ACT (DCE)	3 semaines
ACT (rapport d'analyse)	2 semaines
ACT (dossier marché)	1 semaine
VISA	2 semaines (à compter de la transmission des plans par les entreprises)
AOR (DOE)	2 semaines

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 du CCAP.

ENGAGEMENT DU CONTRACTANT

LE PRESENT ACTE D'ENGAGEMENT EST FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A

LE

Mention manuscrite « lu et approuvé »

SIGNATURE *du (ou des) contractants*

REPONSE DE LA CPAM DE L'OISE

LA PRESENTE OFFRE EST ACCEPTEE

A Beauvais

Le

LE DIRECTEUR Marc André AZAM

NOTIFICATION DU MARCHÉ

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire (*dans ce cas le titulaire signera la formule ci-dessous*). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception (*dans ce cas, l'avis de réception daté et signé par le titulaire sera collé ci-dessous*)

Remise contre récépissé

Reçu à titre de notification une copie certifiée
conforme du présent marché

A le.....
Signature du Titulaire

Remise par lettre RAR

Réception par le Titulaire de la copie certifiée
conforme le

(*Accusé de Réception Postal ci-dessous*)

**Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté
et signé par le titulaire**

ANNEXE 1 – Déclaration de sous-traitance

Ce document est fourni par le soumissionnaire ou le titulaire à l'acheteur soit au moment du dépôt de l'offre – en complément des renseignements éventuellement fournis dans le cadre H du formulaire DC2 – soit en cours d'exécution du marché.

Identification de l'acheteur

■ Désignation de l'acheteur :

Le Directeur de la CPAM de l'Oise, Marc Azam

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus articles R 2191-59 à 62 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances) :

L'Agent Comptable de la CPAM de l'Oise

Objet du marché

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU SITE DE BEAUVAIS SAVOIE

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue (Cocher la case correspondante.) :

☐ un document annexé à l'offre du soumissionnaire

☐ un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché)

☐ un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone et de télécopie :
- Numéro SIRET :

- Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, etc.) :
- En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

Identification du sous-traitant

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresses postale et du siège social *(si elle est différente de l'adresse postale)* :
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone et de télécopie :
- Numéro SIRET :
- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, etc.) et numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :
- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

Nature des prestations sous-traitées

(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance)

Prix des prestations sous-traitées

- **Montant des prestations sous-traitées :**

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

- **Modalités de variation des prix :**

- **Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct** *(tel est le cas si le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC) :*
(Cocher la case correspondante)

☐ OUI

☐ NON

Conditions de paiement

- Compte à créditer (*Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.*)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : ☐ OUI ☐ NON
(*Cocher la case correspondante.*)

Capacités du sous-traitant

(Ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

- Récapitulatif des informations et renseignements demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

-
-
-
-
-

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des interdictions de soumissionner

Le sous-traitant déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L 2141-1 à 6 du code de la commande publique.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante : ☐

(*) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Documents de preuve disponibles en ligne

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

1^{ère} hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R 2193-22 du code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le présent document :

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

☐ une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2^{ème} hypothèse ☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R 2193-22 du code de la commande publique qui est joint au présent document ;

OU

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

- soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
- soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

(Lorsque ce document est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade ; si le document n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, le renvoie complété au titulaire afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant)

A _____, le _____ A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le soumissionnaire ou le titulaire :

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A _____, le _____

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____, le _____